

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de reception de l'AR: 05/12/2025

032-200093920-DE_2025_013-DE

A G E D I



Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

de VIC FEZENSAC

26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

République française

GERS

Vic Fezensac - SIAEP

Séance du jeudi 04 décembre 2025

Date de la convocation : 25/11/2025

Le jeudi 04 décembre 2025 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune),

En exercice : 20

Présents : 14

Votants :
17

Présents : Madame NATHALIE BERGES (Bazian), Monsieur FRANCOIS BUFFIN (Barran), Monsieur GEORGES CAUSERO (caillavet), Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont), Madame CORINNE AGUT (Callian), Monsieur MICHEL LEBE (Cazaux D'Angles), Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur JEAN PIERRE HUBERT (Marambat), Monsieur JEAN CLAUDE CASSAGNE (Preneron), Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur XAVIER LABAT (Tudelle), Madame CLAIRE TUA (Le Brouilh Monbert), Monsieur JEAN PIERRE DUCOQ (St Jean Poutge), Madame Nathalie BOULOIS (Antras)

Représentés : Monsieur ROBERT CAMAZZOLA (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun), Monsieur GILLES GUICHARD (Vic-Fezensac) représenté par Monsieur BENOIT DESENLIS (Roquebrune), Monsieur JACQUES MICHEL VAISSE (Biran) représenté par Monsieur JEAN PIERRE DOAT (Belmont)

Excusés :

Absents : Monsieur JEROME LASBATS (Castillon-Débats), Madame PATRICIA POTENTI BRUNET (Ordan Larroque), Madame HELENE LEON (Riguepeu)

Secrétaire de séance : Monsieur CEDRIC ZANARDO (Jegun)

Délibération n°DE_2025_013

Objet : Délibération pour encaisser un chèque de Maître Leray mandataire judiciaire

Monsieur le Président informe le Conseil Syndical avoir reçu par courrier le 12/09/2025 un chèque de 27,33€ de Maître LERAY mandataire judiciaire pour le remboursement d'un plan de redressement, il demande l'autorisation pour pouvoir encaisser le chèque.

Après délibération, le Conseil Syndical à l'unanimité,

ACCEPTÉ l'encaissement des chèques d'un montant de 27,33 € et dit que la recette sera imputée au compte 7588 – autres produits divers de gestion courante du budget du syndicat.

Date de transmission de l'acte: 05/12/2025

Date de réception de l'AR: 05/12/2025

032-200093920-DE_2025_013-DE

A G E D I

que dessus

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président
Benoît DESENLIS

SIAEP DE VIC-FEZENSAC

26 Av. des Pyrénées
32190 VIC-FEZENSAC
Tél. 05.62.64.42.77
contact@siaepvic.fr
Siret : 200 093 920 00044

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___